

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 154 — Vendredi 2 Juin 1904 — Journal Démocratique Quotidien — DE LYON

ADMINISTRATION et REDACTION: 4, Rue Stella — Téléphone 15-39 — ABONNEMENTS: 5 cent le N°

LE DRAME D'AIX-LES-BAINS DEVANT LES ASSISES

Aujourd'hui 2 Juin
Le « Rappel Républicain » a
COMMENCE LA PUBLICATION DE

MARIAGE SECRET

Grand roman dramatique de Paul BERNAY
Parmi les œuvres si populaires de l'éminent romancier lyonnais, *Mariage Secret* est l'une des plus émouvantes et des plus tragiques. *Mariage Secret* est l'histoire d'une mère qui lutte contre le courant qui l'entraîne, frère épave, à travers les remous de la capitale.

MARIAGE SECRET

Est une œuvre morale et d'une puissante imagination.

FAITS DU JOUR

Hier ont commencé, devant la cour d'assises de la Savoie, les débats du drame d'Aix-les-Bains. L'affluence était considérable. La journée a été consacrée à l'interrogatoire des accusés qui se sont énergiquement défendus.

D'après un journal de Paris, trois officiers auraient été arrêtés pour faits se rapportant à l'affaire Dautrich. Celui-ci nie énergiquement les faits qu'on lui prête.

Une dépêche de source anglaise annonce que le général Kouropatkine a essayé une sanglante défaite.

Le comte Lamsdorff, ministre des affaires étrangères de Russie, a été attaqué et frappé par le prince Dolgorouki.

Autour de la Guerre

D'une façon générale, depuis l'ouverture des hostilités, mais plus particulièrement depuis quelques semaines, les nouvelles qui arrivent du théâtre de la guerre sont de moins en moins favorables aux Russes.

L'annonce des premiers succès de la flotte japonaise, commandée par l'amiral Togo, avait été considérée comme le résultat d'une surprise déloyale, mais on était persuadé, en France surtout, que les Russes seraient, à bref délai, sinon sur mer, du moins sur terre, les maîtres absolus de la situation.

Cet espoir, très légitime de la part d'alliés, a été malheureusement déçu, et on peut, sans exagération aucune, déclarer aujourd'hui que le passage du Yalou, victorieusement enlevé par les troupes du général Kuroki, que la retraite des corps russes sur Moukden, le combat de Kin-Tchéou, et l'investissement de Port-Arthur ont causé une véritable déception.

Je fais, bien entendu, exception pour les lecteurs de l'*Humanité*, dont les rédacteurs, par ordre et pour plaisir à une clientèle d'une mentalité spéciale, grossissent le moindre des succès japonais.

transforment les combats d'avant-postes en sanglantes batailles, prennent à la lettre les nouvelles tendancieuses des agences de Londres ou de Tokio et dénaturant soigneusement les dépêches russes.

Les Russes prêts à entrer en campagne en Europe, soit contre l'Allemagne, soit contre l'Autriche ou la Turquie, prêts même dans une certaine mesure à descendre dans l'Inde, ne l'étaient pas pour soutenir, du jour au lendemain, une guerre en Extrême-Orient. Je dirai plus, de ce côté leur manque de préparation était absolu.

On peut se demander pourquoi. Ils ne pouvaient cependant pas ignorer le mécontentement produit au Japon par l'occupation de la Mandchourie, mécontentement qui se transforma en hostilité non déguisée lorsque cette occupation, de temporaire qu'elle devait être, prit tous les caractères d'une conquête définitive.

Ils auraient dû savoir aussi que les Japonais n'accepteraient pas sans protestation la mise à exécution des projets russes sur la Corée.

Ils connaissaient enfin les progrès militaires de leurs voisins et leurs prétentions de prouver par tous les moyens possibles le développement intensif de leur civilisation, prétention que l'alliance anglaise avait du reste soulignée d'une façon toute particulière.

Malheureusement, la Russie n'a jamais voulu voir dans les Japonais des adversaires susceptibles de se mesurer avec eux. Elle avait assisté à l'écrasement de la Chine en 1894 sans supposer qu'une comparaison quelconque fut admissible entre l'armée japonaise et l'armée russe.

On peut dire et même affirmer aujourd'hui que la résidua la raison de leur obstination à ne considérer les Japonais que comme un négligeable « bluff ».

Il faut aussi ajouter que les Russes ont été entraînés par les circonstances beaucoup plus loin qu'ils ne le voulaient au début. Poussés par des brasseurs d'affaires et des marchands de rails et de locomotives, grisés par des succès faciles, ils n'ont pas prévu les difficultés que présupposait le lendemain une occupation trop rapide, ils ne se sont pas rendus compte exact des obstacles qui surgiraient lorsqu'il faudrait organiser la défense des immenses territoires de la Mandchourie, même reliés à la Métropole par une voie ferrée.

On a une tendance, en France, à comparer la situation actuelle de nos alliés en Extrême-Orient à celle dans laquelle nous nous trouvons lors des luttes héroïques de nos soldats sur les rives du Rhin. L'analogie est évidente, il ne faudrait cependant pas la pousser trop loin. Les Russes ont été surpris comme nous, mais ils ont sur nous l'inappréciable avantage de pouvoir presque indéfiniment trouver de nouvelles troupes.

D'autre part, la Russie disposera toujours d'un nombre de soldats supérieur à celui que le Japon mettra jamais en ligne.

Les deux raisons suffisent pour permettre de considérer la victoire des Russes comme certaine. Ils doivent nécessairement repousser leurs adversaires, lorsque leur généralissime aura réuni les forces qu'il estime suffisantes pour entrer en campagne.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la campagne proprement dite n'est pas encore commencée. Jusqu'à présent, les Russes n'ont lutté que dans la proportion d'un contre trois. Quant à leur tactique, elle n'a consisté qu'à se tenir sur la défensive et à faire payer aussi cher que possible à leurs adversaires des succès relativement faciles.

Ils peuvent perdre encore deux ou trois batailles sans compromettre l'issue de la guerre en ce qui les touche. Pour les Japonais, au contraire, la première défaite aura des conséquences très graves, je dirai plus, sera décisive, au cas où leurs communications viendraient à être coupées.

Les amis des Russes doivent donc s'armer de patience et montrer autant de philosophie que les intéressés eux-mêmes. Les Russes ont été souvent battus, ils n'ont jamais été vaincus. L'histoire est là pour le prouver. Charles XII et Napoléon le Grand lui-même ne sont-ils pas venus se briser contre le colosse moscovite ?

Les Russes savent que le plus redoutable élément du succès réside dans la persévérance et ils attendent leur heure comme ils l'ont attendue en 1812, cette heure sonnera, cette heure est inévitable.

Les amis des Russes doivent donc s'armer de patience et montrer autant de philosophie que les intéressés eux-mêmes. Les Russes ont été souvent battus, ils n'ont jamais été vaincus. L'histoire est là pour le prouver. Charles XII et Napoléon le Grand lui-même ne sont-ils pas venus se briser contre le colosse moscovite ?

Les Russes savent que le plus redoutable élément du succès réside dans la persévérance et ils attendent leur heure comme ils l'ont attendue en 1812, cette heure sonnera, cette heure est inévitable.

Les amis des Russes doivent donc s'armer de patience et montrer autant de philosophie que les intéressés eux-mêmes. Les Russes ont été souvent battus, ils n'ont jamais été vaincus. L'histoire est là pour le prouver. Charles XII et Napoléon le Grand lui-même ne sont-ils pas venus se briser contre le colosse moscovite ?

Notes Politiques

LA LUMIERE
Elle finit par nous... embêter cette affaire Dreyfus ! Vous verrez que, du train où elle marche et de la façon dont l'exploitent les ennemis de nos institutions sociales, elle durera encore au siècle prochain !

Les dreyfusards quand même, ceux qui veulent à toute force que le traître soit innocent, préparent dans l'ombre de la chambre criminelle de la Cour de cassation, la réhabilitation et l'apothéose. Ils agissent sournoisement, montent leurs coups à la sourdine et, quand la mise en scène est prête, ils font éclater le pétard.

Les pétards dreyfusards font généralement long feu. Il en sera de même de cette histoire de roman-feuilleton, machinée par les fourbes de la Chambre criminelle, de complacé avec le général André et M. Jaurès. L'arrestation de l'officier d'administration Dautrich peut, au besoin, se motiver par des grattages sur sa comptabilité, elle ne peut pas innocenter Dreyfus et ne

prouve pas que l'officier incriminé ait disposé des fonds secrets pour suborner le témoin Czernuski. Cela paraît tellement invraisemblable, du coup, on a la persuasion de se trouver en présence d'une machination dreyfusarde savamment ourdie et non moins savamment exploitée.

Voilà donc ce bonnet de Dautrich, coupable de falsification de comptabilité, exposé en conséquence aux peines les plus graves, et attendant la dernière minute, la dernière seconde, se faisant même pincer en flagrant délit de grattage, avant de prendre les précautions les plus élémentaires pour se mettre à couvert ? Il venait d'être entendu comme témoin par la chambre criminelle, il s'attendait d'un instant à l'autre à ce que sa comptabilité fut vérifiée, et il se laisse prendre la main dans le sac aussi naïvement ?

Oh ! M. Jaurès, de grâce, respectez le bon sens de vos lecteurs ; réservez les feuilletons pour le rez-de-chaussée de votre journal, mais ne les laissez pas à la place des articles qui doivent être sérieux !

Cette subordination de témoin aurait eu lieu sous le ministère du général de Galliffet qui ne s'embarqua sur la galère de M. Waldeck-Rousseau que pour faire innocent Dreyfus. Ce faisait M. Galliffet au ministère ? Etait-il tellement occupé à presser sur son cœur son copain Millaud qu'il ne se soit aperçu de rien ? C'est inadmissible. S'il y a un coupable, c'est lui. La vieille culotte de peau réclame la Haute-Cour pour s'expliquer, qu'on la lui donne. Qu'on fasse, une fois pour toutes, la lumière éclatante, et que ce soit fini.

Le pays en a assez de l'affaire Dreyfus. Qu'on la liquide une fois pour toutes et que l'on passe à un autre divertissement plus inédit, par exemple à la guerre aux capucins. — Camille Dreyfus.

INFORMATIONS

LES ARRONNÉS DU TÉLÉPHONE EN CORRECTIONNELLE. — La 11^e chambre correctionnelle a rendu aujourd'hui son jugement dans les procès intentés par l'administration des téléphones à M. Belloc et à M. Sylvain. M. Belloc est condamné à 100 fr. d'amende, attendu, dit le jugement, que l'offense a été dirigée.

M. Sylvain bénéficie d'un acquittement, les paroles injurieuses qu'on lui reproche n'ayant pas été adressées directement à la téléphoniste, mais à la surveillante pour être rapportées à la téléphoniste.

LES ÉLECTIONS DE FLORENSAC. — M. Rouvier, président de la commission de Florence, ayant donné sa démission, les élections fixes au 19 juin seront présidées par un chef de division de la préfecture, un commis et un délégué étranger à la commune. Jusqu'à nouvel ordre, les élections de Florençat ne seront maintenues à Florençat.

FRANCE ET ESPAGNE. — Interviewé par un rédacteur du *Figaro*, M. Maura, président du conseil espagnol, a confirmé que l'accord est complet entre la France et l'Espagne au sujet du Maroc et que les négociations ne sauraient être en meilleure voie. Il a affirmé que le gouvernement espagnol n'a été choqué en rien de l'arrangement franco-anglais. Le correspondant du *Figaro* dit avoir appris que M. Maura accompagnera le roi dans son voyage en France.

ILS RASERONT GRATIS... DEMAIN

Après les vacances, mon rapport sur la séparation sera prêt », a déclaré M. Briand. On pourra s'en occuper au mois de janvier », a ajouté M. Combes à la tribune. Et le président du conseil, à son banc, a dit à certains députés du centre : — La séparation sera la plate-forme des élections de 1906.

C'est plus que jamais et plus cyniquement que jamais la politique des promesses votées à l'éternel renvoi. Et dire qu'il y a plus de trente ans que cette comédie dure et qu'elle rencontre toujours des dupes parmi les masses !

LE DRAME D'AIX-LES-BAINS

DEVANT LES ASSISES

Aux Assises de Chambéry. — Une foule énorme. — Au Palais de Justice. — L'ouverture des débats. — L'acte d'accusation. — Interrogatoire de Giriat. — La Nubienne se défend bien. — Interrogatoire de Bassot. — Ses ripostes. — Impression générale

(De notre envoyé spécial)

AUDIENCE DU MATIN

AVANT L'AUDIENCE
Dès 7 heures du matin, la foule se presse aux abords du Palais de Justice. Le temps est superbe et la journée menace d'être plutôt caniculaire.

A sept heures et demie, les accusés, la Giriat, Bassot et Robardet, sont amenés de la prison en un petit omnibus dont aucun store ne voile les glaces. Trois gendarmes les accompagnent.

Giriat, elle, n'est plus la femme jeune encore que nous ont fait connaître les photographies. Son visage est blême et absolument inexpressif, les joues sont flasques et un double menton achève de faire de la comédie du Costard une femme plus que mûre, une « vieille garde », telle est l'impression que produit la Nubienne. Elle est vêtue d'une robe bleue marine, porte un col et des gants blancs et est coiffée d'un large chapeau à plumes noires. Ses cheveux qui commencent à se décolorer sont d'un blond roux et paraissent avoir été teints il y a longtemps de cela.

L'AUDIENCE
A huit heures vingt, la cour, composée de M. le conseiller Jarre, président, assisté de MM. les conseillers Maze, Salviat et Arnaud, fait son entrée.

Le siège du ministère public est occupé par M. Gensoul, procureur général. Après de lui se tient M. Page, substitut. L'audience est ouverte.

A la demande du procureur général, il est procédé à la nomination de deux jurés supplémentaires.

Sur le parcours de la prison au Palais, les héros de cette sanglante tragédie sont l'objet de la curiosité publique. Quelques personnes courent derrière la voiture mais aucune manifestation ne se produit, aucun cri n'est poussé.

Les portes des assises sont ouvertes un peu avant huit heures et la salle s'empli en un clin d'œil. Le service d'ordre est assuré à l'intérieur et au dehors par des piquets de chasseurs alpins. L'espace réservé au public est très limité. Les tribunes sont également bondées.

Beaucoup de dames en élégantes toilettes y prennent place. L'intérêt soulevé par cette passionnante affaire est énorme et toutes les demandes de cartes n'ont pu être satisfaites par le conseiller Jarre, président des assises.

Le banc réservé aux témoins se garnit rapidement. Voici Demi-Siphon, Pierrette Renaud, en élégant costume bleu marine et coiffée d'un gentil chapeau canotier, voici Olympe Duclot, l'amie de César Ladermann, émue et souriante cependant, puis Edouard Ladermann. Chacun de ces personnages qui jouent un rôle dans le sombre drame d'Aix est l'objet de la curiosité publique. Puis c'est M. Hamard, chef de la Sûreté de Paris, à côté de son aimable collègue de Lyon, M. Briollet ; la femme Champion, confidente de la Giriat, qui fit les premières révélations à la suite desquelles la Nubienne et Bassot furent arrêtés.

LES ACCUSÉS
Mais un mouvement d'émotion se produit. On introduit les trois accusés qui

— Le curé Padilla n'est pas encore là, fit le lieutenant. D'ailleurs, nous avons à moins deux heures à attendre.

Et il se dirigeait vers une construction, — un hangar plutôt, — servant à la fois d'écurie et de corps de garde, lorsque des pas de chevaux cliquetaient sur les pierres du chemin lui firent accélérer sa marche.

C'est d'Albigny et ses hommes. Enfin ! L'instant d'après, au débotté, le lieutenant tendait les mains à son camarade.

— Ah ! te voilà donc ! — Après ta lettre si pressante, il fallait bien arriver. Je ne suis pas en retard ? — Non.

Ce qu'il a fallu de diplomatie pour qu'on me donne le détachement à commander !... Mais enfin, me voilà. De quoi s'agit-il ? — D'un service d'un service d'ordre.

Merci d'avoir compté sur moi. Que faut-il faire ? — Être non témoin, en attendant que tu te bats encore, te battes ! — Je me marie, et tu en es sûr ? — Le lieutenant d'Albigny eut un haut-le-cœur. Mais son ami, sans lui laisser le temps de répondre : — Oul, je sais... tu vas dire une fois de plus que je suis un fou. Eh bien ! soit, mais fou d'amour... j'aime... j'aime une jeune fille.

— Eh ! ce n'est pas une raison pour... — Ah ! n'achève pas. Elle est pure comme les anges... Elle est de celles dont on ne fait pas sa maîtresse, mais sa femme.



César Ladermann

M. Henri Robert, du barreau de Paris, accompagné de son secrétaire, M. Desaigne, et M. Albert, du barreau d'Annecy, pour la femme Giriat ; M. Bergougnoux, du barreau de Chambéry, pour Robardet, sont assis au banc de la défense.

Le président établit l'identité des accusés. Giriat répond d'une voix faible, Bassot

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 2 Juin 1904

MARIAGE SECRET

PAR PAUL BERNAY

COMME UNE ÉPAVE

Le Charme du Réve

Du était en 1800. Depuis quatre ans, la France gaspillait au Mexique ses soldats et son argent pour y élever un trône qui allait croquer dans le sang, le jour même où s'éteignait le dernier de nos bataillons.

Depuis quelques mois, Rio-Frio, petit village qui commande au nord un des passages de la Cordillère, était occupé par un détachement de chasseurs d'Afrique, sous les ordres du lieutenant Roland d'Aspremont.

Mais pendant que les cavaliers et leurs laqueurs s'étaient installés, les mieux possibles, dans ces petites maisons de bois aux sous-sollements de pierres sèches, qui forment comme une place autour de la vieille et massive église de Rio-Frio, le lieutenant d'Aspremont avait, un peu plus loin, trouvé une confortable résidence dans une habitation hospitalière.

L'habitation de San-José, chez don Pablo Castros, un mexicain, était la demeure du logis, érige, descendant de la race conquérante qui lutta désespérément contre la Révolution nationale, don Pablo, avait lié sa cause à celle de l'empereur Maximilien.

La vieille maison, fortifiée comme aux anciens jours de la lutte espagnole contre les tribus indiennes, pouvait, à la rigueur, soutenir le siège d'une bande isolée.

Mais à présent que les guerilleros jurés se rapatriaient, plus nombreuses et plus hardies c'est avec empressement que don Pablo avait offert l'hospitalité au chef de ceux qui portaient — à lui et aux siens — un mot de sécurité.

à la table de don Pablo plus d'animation — plus d'appareil — que d'habitude.

Le maître du logis y recevait, en effet, — en même temps que son hôte habituel, le lieutenant d'Aspremont, — un nouveau commensal : un jeune homme de bonne mine, parlant avec une élégance un peu théâtrale le costume du pays, et qu'il avait cérémonieusement présenté :

— Don Miguel Arribio, mon cousin.

Aussitôt il avait ajouté gravement : — Le fiancé de ma fille Manuela !

L'officier s'était incliné ; mais, au même instant, son regard se dirigeait furtivement vers la jeune fille dont le nom venait d'être prononcé : — un regard où il y avait comme une muette, une anxieuse interrogation.

Et à ce regard, la jeune fille avait répondu par un fugitif battement de ses longues paupières, qui s'étaient à demi fermées sur ses yeux de velours... encouragement ou promesse... pendant que don Pablo continuait :

Et le repas avait suivi son cours sans autre incident.

Il touchait d'ailleurs à peine à sa fin, que le lieutenant se levait pour prendre congé.

— Vous partez déjà, monsieur d'Aspremont ? — Oui, señor. J'attends un détachement qui vient relever une partie de mes hommes ; il faut que je sois là quand il arrivera.

— Affaire de service, dit-il, insiste donc pas pour vous retenir.

Et après un nouveau et éloquent regard à Manuela qui, pendant tout le dîner, était restée silencieuse, préoccupée, — comme étrangère à la causerie de son père et de ses convives, — le lieutenant sortit aussitôt.

— Ah ! l'effronté, murmura-t-il, pendant qu'il se dirigeait rapidement, dans la nuit, vers le village où déjà tout semblait endormi.

Cependant le poste était gardé militairement, car, à un détour du chemin, une voix sortant de l'ombre fit entendre : Qui vive ?

— Lieutenant d'Aspremont, répondit l'officier qui demanda, en passant, à la sentinelle :

— Monsieur d'Albigny est-il arrivé ? — Pas encore, mon lieutenant.

Et l'officier continua sa marche. — La-bas, aux fenêtres basses des maisons des lueurs rougissantes trouaient l'ombre des murailles. Seule, la vieille église élevait dans le ciel semé d'étoiles sa masse mystérieusement obscure.

on ne fait pas sa maîtresse, mais sa femme.

— Alors... pourquoi ce mystère ? — Parce que ce mariage, aussi légitime, aussi sacré qu'une union célébrée à la grande lumière du jour, ne doit être soupçonné de personne au monde. Le prêtre, les deux témoins, nul autre ne s'en doutera.

Mais... est-ce sérieux, un mariage fait dans ces conditions ? — Dans ce pays, il n'y a pas d'autre registre de l'état civil que le registre de l'église... pas d'autre célébrant que le prêtre... pas d'autres formalités à remplir que celles-là.

Mais tu ne veux pas rester au Mexique... tu vas revenir en France... Avec ma femme légitime... ma femme adorée, certes, oui.

— La-bas, la famille, ton père ? — Mon père... je sais bien en quels termes je suis avec lui.

Dame, après toutes les épreuves, après la façon dont tu as croqué l'héritage de la mère, après le coup de tête de ton engagement...

Eh ! j'avais eu un meilleur moyen de savoir de la famille où je m'étais marié... j'aurais bien des sottises, oui. Qu'on me les reproche, qu'on m'en tienne rigueur, soit. Mais le jour où je suis parti avec ma famille de route, je m'imaginais que je rachetais, bien des choses... Et ce jour-là, le comte d'Aspremont n'avait le droit de se plaindre, ni de rougir de moi.

(A suivre.)

Températures extrêmes de la journée. A l'ombre : minimum : + 8°, maximum : + 24°. Au soleil : minimum : + 6°, maximum : + 34°.

LA VIE LYONNAISE

LES GRANDES FÊTES D'ÉTÉ

Du « Rappel Républicain »

LA GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

Nous avons annoncé à nos lecteurs notre grande fête champêtre, qui aura lieu vers la fin du mois de juillet. Deux combinaisons sont actuellement à l'étude. Pour la première, nous emprunterions comme moyens de transport le Rhône et nous conduirions nos aimables lectrices et lecteurs sur les bords de l'Ardeche.

Pour la seconde, nous organiserions des trains de plaisir qui transporteraient nos lecteurs et amis dans une des plus jolies régions du Lyonnais.

Notre choix n'est pas encore fait ; mais dans quelques jours nous pourrions désigner d'une manière définitive le but de notre excursion.

Pour prendre part à cette grande sortie champêtre, une seule condition est nécessaire : être lecteur assidu de notre journal.

Pour nous permettre d'opérer un contrôle et d'être fixé un peu à l'avance sur le chiffre de nos lecteurs qui voudront prendre part à la fête, nous insérons, à partir du 7 juin, à la quatrième page, jusqu'au 10 juillet inclus, des bons à détacher que les lecteurs devront nous rapporter au journal.

Contre présentation de ces bons il sera remis à nos amis un billet gratuit aller et retour, sur la ligne à suivre.

Le repas sera même assuré à nos lecteurs sur leur demande.

Mais voici que ces nouveaux détails retardent, avec l'affaire d'Aix-les-Bains, les indications du *Looping*.

Nous les renvoyons à demain.

LA GRÈVE DES DOCKERS

La grève continue. Hier nous avons appris que des grévistes s'étaient introduits dans les docks et avaient détérioré une machine à vapeur.

La Compagnie ayant fait faire les réparations nécessaires, le travail a été repris dans l'après-midi et un bateau a pu sortir. Aujourd'hui il y a deux grues qui fonctionnent, une dans chaque port.

Nous recevons de la Compagnie de Navigation, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef du *Rappel Républicain*, J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien informer vos lecteurs que la grève des dockers de Lyon et d'Arvignat met notre Compagnie dans l'obligation de suspendre jusqu'à nouvel avis le service des voyageurs et marchandises qu'effectuait notre bateau *Gladiateur* entre Lyon et Arvignat.

Le départ du samedi 19 juin n'aura pas lieu. Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, etc.

INCENDIE AUX BROTEAUX

Rue Duquesne. — L'alarme. — 3.000 francs de dégâts.

Un incendie s'est déclaré hier à minuit, rue Duquesne, 26 bis, dans un magasin en réparations, appartenant à M. Duret.

L'alarme a été donnée par M. Campan, locataire de la maison, qui réveillait la concierge et alla prévenir les pompiers de la rue Montgolfier.

Prévenus par téléphone, arrivaient quelques minutes après les pompiers du dépôt central, accompagnés d'une pompe à vapeur, sous les ordres du commandant Marchand.

Le feu qui avait pris dans l'arrière boutique a été combattu activement, et après un quart d'heure de travail, tout danger pour les voisins était écarté.

Chose curieuse à signaler : c'est la deuxième fois en quinze jours que le feu se déclare dans ce magasin, avec cette différence que l'on a trouvé cette fois deux foyers distincts.

Les dégâts s'élèvent à trois mille francs environ.

Le service d'ordre était assuré par les gardiens de la paix des postes voisins.

CHRONIQUE

Association de la Presse quotidienne lyonnaise. — L'association, se trouvant réunie hier, pour son banquet estival, au Palais de Glace, où elle faisait honneur à un menu admirablement servi. Parmi les membres honoraires présents, citons MM. Perroullat, Odet, Casati-Brochier, Deltieux, etc.

Au dessert, M. Coste-Labaune, président, rappelle le succès obtenu par la dernière représentation de la Presse, remercie tous ceux qui y ont contribué et porte la santé de l'Association, des membres actifs et honoraires.

M. Cinoth, à son tour, adresse ses remerciements à la commission du banquet et à M. Casati-Brochier dont la générosité est devenue une coutume.

M. E. Berliot porte un toast à notre confrère M. Nicolas, qui a couvert de fleurs non au figuré — les membres de la Presse.

Puis, après discussion de diverses questions d'ordre intérieur, les convives se dispersent, l'heure du travail ayant sonné pour la plupart d'entre eux.

Anciens élèves de Verrières. — Le banquet annuel aura lieu le 19 juin. Cette fête sera rehaussée par la présence d'une délégation de l'Association de Saint-Etienne.

Tous les anciens élèves, leurs dames et leurs enfants sont invités à donner leur adhésion à cette sortie de famille qui aura lieu au Palais d'été.

de 8 à 10 heures, et jusqu'au 13 juin, chez M. Doyennas, 61, rue de l'Université.

Cercle Philharmonique Artistique. — C'est samedi prochain, 3 juin, à 8 heures précises, qu'aura lieu la dernière séance de comédie de cette société.

Le programme de cette soirée sera entièrement consacré aux œuvres de M. Louis Gaillard, auteur lyonnais, avec *Le Fils de Turenne*, pièce en quatre actes.

Le prix des places, pour cette manifestation artistique, est fixé à la modique somme de un franc par fauteuil. La location est ouverte tous les jours chez M. Penet, coiffeur, 1, rue de l'Antienne Préfecture, à Lyon.

Les concerts-Bellecour. — Les concerts-Bellecour se sont ouverts hier devant une foule très compacte.

A ce sujet, un de nos amis nous fait part de cette observation, qu'il dit faire tous ceux qui assistaient à cette « première ».

Jusqu'à ce jour on laissait au public qui ne peut s'offrir une entrée à l'intérieur des barrières, une promenade très étroite entre ces barrières et le bassin.

Cette année, on a supprimé cette allée et les barrières ont été repoussées presque vers le bassin.

Est-ce bien démocratique ? Est-ce ainsi que l'administration entend faire profiter le peuple des concerts du soir ?

Aux Deux-Passages. — Demain, premier vendredi du mois, aux Annexes, mise en vente de *Coupons*. Voir notamment plusieurs lots. Coupons soleries, batistes et linons, vendus à très bas prix.

Musique militaire. — Par décision de M. le gouverneur militaire de Lyon la musique du 22^e régiment d'infanterie est désignée pour aller aux régates de l'Union Nautique à Villevert, le 5 juin, sous la direction de son chef, le compositeur Gappé. Cette attraction attirera à ces régates une foule de dilettanti. Une centaine de personnes est en voie d'organisation. Tout le Lyon sportif, musical et mondain se donnera rendez-vous dimanche sur la pelouse de Villevert.

Un bon conseil. — Se hâter de prendre des billets de la Loterie de Guéret ; le tirage est prochain 15 juin 1904 et en raison du bienveillant accueil réservé par le public à cette entreprise éminemment intéressante, il est à prévoir que les billets seront épuisés bien avant la date du tirage. Les derniers billets sont en vente à l'Agence S. P. A., 52, rue de la République. Voir annonce en 4^e page.

Concours agricole de Villeurbanne. — Concours spécial. — MM. les agriculteurs du canton de Villeurbanne et des parties rurales des 3^e et 6^e arrondissements de Lyon, qui désirent prendre part aux concours spéciaux à domicile, c'est-à-dire faire visiter leur exploitation agricole, récoltes, jardins maraîchers, bétail, étables, écuries et dépendances, sont priés d'en faire la demande, sans retard, et par écrit, à M. A. Godard, secrétaire général du Comité, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les commissions devant fonctionner incessamment, il ne sera plus reçu de demandes pour les jardins, les récoltes, étables et culture de pomme de terre, passé le 15 juin.

Des médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze sont affectées à ces différents concours, elles seront distribuées aux lauréats le jour du grand concours annuel du Comité, qui aura lieu, cette année, le dimanche 4 septembre, à Villeurbanne.

Les grandes internationales. — C'est dimanche prochain, 5 juin, qu'aura lieu, dans le coquet bassin de Villevert-Neuve, les grandes internationales données par l'Union nautique de Lyon.

Le champ de course idéalement situé rendra les régates très intéressantes. Les invités, qui seront placés sous les beaux arbres de la magnifique et unique pelouse, pourront aisément voir les équipes du départ à l'arrivée.

Le comité d'organisation a fait merveilles afin de contenter l'élegant et nombreux public qui ne manquera pas de se rendre à Villevert, dimanche.

Nous reviendrons sur les détails de cette belle fête.

Les admissions à l'Ecole Polytechnique. — Les épreuves écrites pour l'admission à l'Ecole Polytechnique, en 1904, commenceront le 31 mai courant à 7 heures du matin et se termineront le 3 juin ; elles auront lieu au Lycée Ampère.

Les candidats devront, sans autre avis, se présenter devant la commission chargée de la surveillance des compositions.

Les admissions à l'Ecole navale. — Les épreuves écrites pour l'admission à l'Ecole navale en 1904, commenceront le 1^{er} juin à 7 heures du matin et se termineront le 3 du même mois. La visite médicale à laquelle sont soumis les candidats est fixée au 31 mai, à 7 heures du matin. Cette visite ainsi que les épreuves écrites auront lieu au lycée Ampère.

Les candidats devront, sans autre avis, se présenter devant la commission chargée de la surveillance des compositions.

Société des tireurs du Rhône. — D. manche 5 juin, concours public mensuel de tir, de huit heures du matin à midi, de deux à six heures du soir.

Centre et série : modèle de cible du 8^e concours national de tir, distance 200 mètres, tir individuel.

Armes de guerre, positions réglementaires facultatives.

Armes libres, positions debout et à genoux.

Classement à la meilleure série et à la meilleure mouche.

Quinze prix : montant des primes et allocation : 90 francs.

Le tramway du stand part, tous les quarts d'heure, de la place des Cordeliers, arrêt à La Croix-Luzet.

Une publication. — On nous prie d'annoncer l'apparition d'une publication bimensuelle, la *Petite Lanterne*, qui se propose de présenter, sous une forme humoristique, une revue des événements lyonnais de la quinzaine.

La Marche de l'Armée. — Hier matin par le train express n° 49, arrivant à Lyon à 7 heures 25, sont arrivés sept détachements de dix hommes, chacun conduits par un officier, venant d'accomplir la terrible Marche de l'Armée.

Ces détachements appartenaient aux régiments suivants : 158^e à Lyon, 114^e à Toulon, 440^e à Grenoble, 98^e à Lyon, 414^e à Marseille, 455^e à Aix-en-Provence et 52^e à Montélimar.

Tous ces jeunes gens avaient très bonne mine et ne paraissaient aucunement fatigués de la pénible marche qui a fait de si nombreuses victimes.

Manœuvres de pontage. — Un détachement du 1^{er} génie, à Versailles, composé de 12 officiers, 200 sous-officiers et soldats, a traversé la gare de Perrache à 10 heures hier matin, se rendant à Estrées pour exécuter des manœuvres de pontage sur le Rhône.

Arrestations. — Les agents du service de la sûreté ont procédé hier aux arrestations suivantes :

Marie F..., 20 ans, demeurant place Guichard, écrouée pour outrages aux agents ; Marguerite B..., 29 ans, modiste, rue Moncey, 18, pour vol ; Jean Marie D..., 62 ans, rue d'Alma, pour coïtage d'allumettes de fraude ; Laurent T..., 34 ans, rue Smith, pour excitation de mineurs à la débauche et vagabondage spécial ; Ferdinand-Victor M..., 70 ans, cours Lafayette, déserteur du 8^e régiment d'infanterie coloniale.

Un vol important. — M. Roquille, sous-chef de la Sûreté, a reçu hier un notaire de Lyon venant déposer une plainte contre un de ses clients, coupable d'avoir emporté une somme de 45.000 fr. Nous lirons nos lecteurs au courant des recherches effectuées par la Sûreté.

Les chevaliers de la pince. — Dans la soirée d'hier, des malfaiteurs ont pénétré par effraction dans le domicile de Mme Bossia, rue Dunot, 90 ; ils ont soustrait un complet en drap pour homme ainsi qu'un portefeuille contenant une somme de 5 francs.

Ph^e du Serpent. — *Analyses d'urines, Essais, Titrages, etc. Prix modérés.*

DEMANDEZ GENTIANE FRANÇAISE

Topique français guér. toux, bronch., Lyon-St-Paul, Ph^e Nouvelle et princ. Ph^e.

VILLEURBANNE. — Disparition. — Le sieur Martial Vialle, teneur, 56, chemin de Saint-Antoine, a disparu de son domicile lundi dernier. Vialle qui travaille aux tanneries lyonnaises, à Oullins, s'y est rendu lundi, à 4 heures, et en est parti avec avoir touché sa paye.

Le reste de la soirée, Vialle l'a passée en compagnie d'un individu boiteux, armé d'un bâton et ayant une mauvaise mine.

Taille à la cheville et sourcils noirs, moustache noire, nez moyen, bouche moyenne, vêtu d'un pantalon noir, gilet même couleur, pantalon noir, rayé de rouge, chaussé de brodequins.

On croit que l'individu à mauvaise mine a dû lui voler son argent et le jeter dans le Rhône.

Les personnes qui en auraient des nouvelles sont priées d'en informer sa famille, 53, chemin Saint-Antoine.

Mordu par un chien. — Hier soir, M. Vallin, marchand de vins en gros, route de Grenoble, 142, a été mordu à la jambe droite par le chien de M. Piagnard, boucher, même route.

La victime a reçu des soins. Quant au chien, il sera visité par un vétérinaire.

Une drôle de famille. — Les sieurs François G., Félix G., et leurs femmes, demeurant rue Neuve-des-Charpenies, 37, à la suite de questions de famille, ne peuvent plus se voir.

Aussi, hier matin, les deux hommes se rencontrant nez à nez, en sont-ils venus rapidement aux coups.

Les femmes ont mis le nez par la partie et une violente bagarre se produisit.

G... fut roué de coups et blessé grièvement à l'estomac et à la tête. La femme de G... fut atteinte de la même façon et reçut en outre de fortes contusions.

Plainte ayant été portée par les deux parties, une enquête a été ouverte par M. Albertini, commissaire de police du quartier.

Les victimes ont reçu les soins de deux médecins.

SAINT-FOY-LÈS-LYON. — Concert. — La société de secours mutuels donnera le 19 juin prochain un concert-conference dont le bénéfice doit être attribué à sa caisse de retraite.

Les lots pourront être envoyés directement aux adresses ci-après : Gallay, Grandrue, 1, Barbi, Grande-Rue, 14, Rivier, Grande-Rue, 23.

TASIN-LA-DEMI-LUNE. — Questions précises. — Dans son numéro de dimanche 29 mai, le *Rappel Républicain* avait cru devoir se faire l'écho de certains bruits répandus dans le public, concernant la participation à des cérémonies religieuses de certains élus du Bloc, par suite de leurs déclarations antérieures, adversaires déclarés de toute pratique religieuse.

Nos questions étant restées sans réponse, nous croyons devoir les renouveler aujourd'hui, en précisant cette fois les reproches que nous adressons, ici-même, aux élus du Bloc républicain.

Est-il vrai que dans le courant de mai, il y ait eu en l'église Saint-Joseph de La Demi-Lune deux baptêmes, dont l'un, celui du jeune Grillet, fils du conseiller municipal et l'autre, celui de René Michélet, fils du président du comité de l'Union des républicains et petit-fils de M. les députés Cruppié ?

Est-il vrai qu'à ces mêmes cérémonies religieuses, les fils de M. Grillet et Michélet aient été pour parain respectif M. Travard, conseiller municipal radical-socialiste et M. Michélet, député du Bloc ?

Nous espérons que la lumière se fera complète sur cette affaire et que ces Messieurs voudront bien expliquer au public pourquoi les actes de leur prêtre sont en opposition constante avec leurs déclarations officielles et comment, adversaires déclarés de l'Eglise romaine, ils s'empressent de lui faire baptiser leurs enfants.

La parole est à ces Messieurs du Bloc !

VIII^e CONCOURS NATIONAL DE TIR

LYON 7 ET 18 JUILLET 1904

Le général André à Lyon

Nous apprenons que le général André, ministre de la guerre, viendra à Lyon, à l'occasion du concours national de tir. Il en a donné la promesse formelle à nos représentants au Parlement.

D'autre part, le secrétaire général du concours nous adresse la communication suivante qui concerne l'emploi de hausses et guidons dérivables :

Les tireurs aux armes nationales sont prévenus qu'aux catégories I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, ils pourront employer la hausse et le guidon dérivables sous la réserve que ce dernier conservera la forme réglementaire et à la condition absolue de ne pas employer dans ce cas les cartouches réglementaires de l'Etat fournies par le concours.

A ces mêmes catégories, les tireurs pourront aussi faire usage de cartouches dites de stand, fabriquées par la Société Française des Munitions et fournies par le concours, à la condition également absolue de ne pas employer dans ce cas les fusils ayant hausse et guidon fixes, ce dernier ayant toutefois pu être déplacé, mais restant ensuite, et sa hauteur ne devant pas dépasser 33 millimètres.

Dans les deux cas, les fusils provenant des manufactures de l'Etat seront seuls admis et leur détente devra toujours pouvoir supporter un poids minimum de deux kilogrammes.

TRIBUNE POLITIQUE

Parti national anti-Juif. — Ce soir jeudi, à 8 h. 1/2, café Sue, 8, rue du Plâtre, concert familial mensuel.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Consolidés, 80 1/2, Rio-De-Janeiro, 51 3/8, Italien, 102 7/8, De Beers, 29 1/2, Extérieure, 84 7/8, Goldfields, 6 1/2, Turc Unifié, 53 1/4, East Rand, 8 1/2, Banque Ottomane, 49 1/2, Chartered, 2 1/8, Sucr., 165 1/2.

L'ENSEIGNEMENT CONGRÉGANISTE

Paris, 1^{er} juin. — La Commission de l'enseignement a adopté l'article premier de la loi sur l'enseignement secondaire libre voté par le Sénat.

Après une longue discussion, la commission a décidé d'entendre MM. Combes et Chaumié avant de se prononcer sur l'amendement Buisson demandant l'incompatibilité entre les fonctions de membre de l'enseignement et ministre d'un culte.

Au cas où l'amendement Buisson serait repoussé, M. Caseneuve se réserve le droit de présenter un sous-amendement interdisant l'enseignement aux congréganistes et anciens congréganistes.

LE DERBY D'EPSOM

Epsom, 1^{er} juin. — Dans le Derby, *Gouverneur* a fait un mauvais départ, *Saint-Amant* n'a pas tardé à prendre la tête du peloton et qu'il a conservé jusqu'à la fin. Il a gagné au petit trot par trois longueurs, six longueurs séparant le deuxième du troisième. *Gouverneur* a fini l'avant dernier.

L'ATTENTAT CONTRE LE COMTE LAMSDORFF

Saint-Petersbourg, 1^{er} juin. — Des incidents ont pris naissance entre le ministre des Affaires étrangères, le comte Lamsdorff et le prince Dolgorouki et qu'on commente beaucoup à St-Petersbourg en exagérant, se bornant à une très vive altercation entre eux avec un geste de menace de la part du prince Dolgorouki connu d'ailleurs pour la violence de son caractère.

L'incident n'a pas empêché le comte Lamsdorff d'aller, hier, faire son rapport hebdomadaire à l'empereur à Tsarkoïe-Selo.

Le comte donnera demain un grand dîner.

L'INCIDENT PERDICARIS

Washington, 1^{er} juin. — Le gouvernement américain télégraphie au consul des Etats-Unis à Tanger, pour informer le gouvernement Marocain qu'indépendamment de toutes les mesures prises par les autres gouvernements, les Etats-Unis insisteront pour que Raisuli soit tenu responsable de la sécurité de M. Perdicaris et que si le capitif est molesté, le gouvernement demandera la capture et l'exécution de Raisuli.

AUTOUR DE L'AFFAIRE DREYFUS

DÉCLARATION DE M. AUFRAY. — LE CRATAGE

Paris, 1^{er} juin. — M. Aufray, défenseur de l'archiviste Dutriche, interviewé au sujet du cratage reproché à son client, a déclaré :

Tout ce que je puis dire actuellement, c'est qu'il ne saurait être sérieusement question de cratage. Si sur un registre le capitaine Dutriche avait graté un mot, il aurait été obligé, étant donné le mécanisme de la comptabilité du bureau des renseignements, d'opérer le même grattage sur 4 autres registres. Or, sur les 5 registres 4 n'ont pas de trace de l'opération reprochée à mon client.

Cette opération, si elle porte sur des notes, ne porte en tout cas pas sur la substitution du nom d'Austro-Hongrie à un autre nom et, contrairement à ce qu'on a prétendu, ne porte pas non plus sur des chiffres, mais sur une date.

M. Aufray a dit ensuite qu'il trouvait Dutriche parfaitement calme.

S'il n'y a pas dans le dossier autre chose à ajouter M. Aufray, que ce qu'il signale, il est impossible de voir là un commencement de preuves. D'ailleurs le rapporteur instructeur, le capitaine Cassel, n'a pas encore entre les mains tous les documents qui sont parvenus au ministère de la guerre, partie à la Cour de cassation.

La Guerre Russo-Japonaise

St-Petersbourg, 1^{er} juin. — L'amiral Alexeïeff déclare à l'empereur dans un télégramme que les contre-amiraux Uthoff et Grigorovitch rapportent que jusqu'au 26 juin on trouva et on fit sauter dans la rade de nombreuses mines japonaises.

Un télégramme du général Kouropatkin à l'empereur est ainsi conçu : « Tout est calme du côté de Feng-Hoang-Tcheng. On remarque que les détachements japonais commencent à s'éloigner graduellement des vallées et de Savitzkopolzka dans la direction de Tsou. Deux compagnies japonaises avec 30 dragons se dirigent par la route de Dagouschan vers Onoulaw, en cherchant à tourner la position, ce mouvement fut découvert à temps par nos éclaireurs. »

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

La République Française. — M. Latalap : Les patrons sans protection livrés aux fureurs des ouvriers ont cédé, pour sauver les derniers débris de leur magasin, toute leur fortune. Un franc de plus ou la ruine ! Ils ont promis un franc de plus. Mais des accords consentis dans ces conditions n'ont rien de durable. Les patrons n'ont plus naturellement qu'une pensée, c'est de s'épargner le contact des ouvriers qui les ont molestés.

Ce qu'il y a de désastreux en effet, dans ce système c'est qu'il rend la réconciliation impossible et éternise l'état de guerre jusqu'à la consommation intégrale de l'industrie intéressée.

Le Gaulois. — M. Desmoulins : « Il faut, écrit M. Jaurès, que les Républicains de gauche préparent le pays au grand débat qui s'ouvrira devant le Parlement avec le concours du ministère dans les premiers mois de 1905. »

Ce que veut M. Jaurès, c'est prolonger

Aujourd'hui 1^{er} Jeudi du Mois

MAGASINS des CORDELIERS

Grande Mise en Vente mensuelle de Coupons, Linge et Articles confectionnés dépareillés

RÉELLES OCCASIONS

Coupons et coupons, fins de pièce de toile baïste, percale, plumetis, zéphir, etc. Rabais 50 %, le mètre, dep. 0.20
Coupons et coupons lainages noirs et coult. Val. réelle 1.95, le mètre. 0.75
Mousseline laine, réelle 1.45, le mètre. 0.75
Taffetas noir, pure soie, larg. 0^m 52. Valeur réelle 2.45, le mètre. 1.40
Rubans taffetas écossais pure soie n° 60, le mètre. 0.45
Un lot import. ombrelles riches, h^e nouv. ay. serv. aux expos. dep. 4.90
Jupons moirés et écossais, l. nuances, Val. réel. 45 fr. excep. 7.90
Jupons pour dames, garnis de 3 volants, coloris variés. 3.90

10.000 paires de bretelles élastique supérieur. Valeur réelle 3 fr. 1.45
Voir au comptoir des Chemises pour hommes les prix spéciaux en vue de cette vente. — A chaque acheteur il sera offert une superbe parure boutons doublé parfumé.

DISTRIBUTION DE GRACIEUX ÉVENTAILS AUX CLIENTES

par tous les moyens l'existence du ministère en annonçant ce grand débat pour les premiers mois de 1905. Il intimide les radicaux qui n'osent, avant cette date, renverser M. Combes. Quand arrivera l'échéance on commencera par engager des négociations en vue d'une démission du Concordat ce qui prendra du temps puis on préparera une loi de liquidation, cinq ou six mois au plus tôt.

Ceci fait, on entamera la question de fond et nous arriverons doucement aux élections générales sans qu'on l'ait résolu.

Le ministère Combes tiendra les urnes et nous savons comment ses agents les manipuleront.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Courrier des Spectacles

Casino Kursaal. — Prochainement, clôture du Casino-Kursaal. Succès de toute la troupe. Parmi les meilleurs artistes citons, Les Bragars, barrières, Villars, danseur, Les Freire, dans leurs jeux acrobates, Kar-Yon, Li-Pi-Pi, Lioral, les mimes Plasticia, la jeunesse dorée, les Geisch, etc.

COURS DE LYON

Du 1^{er} Juin 1904

CLOTURE A TERME		
Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

CLOTURE AU COMPTANT

Actions

Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

OBLIGATIONS

Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

APRÈS BOURSE

Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

CHANGES SUR PARIS

Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

COURS DE PARIS

Du 1^{er} Juin 1904

CLOTURE A TERME		
Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

CLOTURE AU COMPTANT

Actions

Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

OBLIGATIONS

Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

APRÈS BOURSE

Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

CHANGES SUR PARIS

Or 97 63	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00
Argent 100 00	Argente 100 00	100 00

MINES D'OR

Paris, 1^{er} Juin.

De Beers ordin.	490 50	Ferreira	538 50
Robinson Rand.	256 50	Robinson Rand.	256 50
Robinson Rand.	256 50	Robinson Rand.	256 50
Robinson Rand.	256 50	Robinson Rand.	256 50

BULLETIN FINANCIER

LYON

Nous insistons : « parqueter toujours chaud, mines mûres ».

Bien entendu, on était ce matin encore plus chaud qu'hier, sur l'extérieur, on prêtait encore plusieurs points de hausse à 92 francs, on voyait 105 francs, on a fait 74 francs sur le Turc unifié ; mais on était lourd sur le Rio-Tinto. Sur les mines, malgré la clôture bien indécise de Londres, on était un peu meilleur.

La séance a été très animée sur l'Extérieure, le Turc et la Banque ottomane, nous croyons qu'on a été trop chaud, malgré les reports, bon marché, cotés hier.

Voici les cours : 3 0/0 97.625, 4 1/2 100.25, Extérieure 85.05, 0.75, 0.25, 275, 20, 85.35, dernier. Nous alimenterons mieux vendre.

Turc unifié. — 84.30, 25, 35, 30, 84.55, On va trop vite.

Banque Ottomane. — 586, 589, 587, 587.50.

Crédit Lyonnais.

— 1404, 1403, Métropolitain. — 537, sans affaires.

Saragossa. — 375, Le Change fermait à 38.50 à Barcelone.

Rio-Tinto. — 1279, 1277, 1285, demandé, Dont 40 au 14 juin à 1292, 1291, on était très mauvais sur cette valeur, sur laquelle nous conseillons plutôt des achats fermes pour ceux qui ont beaucoup d'estomac et des achats de primes pour ceux qui veulent limiter leurs risques.

Le cuivre avait encore fléchi à Londres à liv. st. 56.7.6, il était à 13.06, inchangé à New-York où on cotait l'Amalgamé 49.02, l'Anaconda 72, Calumet 44 dollars.

banque. — Mines métallifères. — Chartered 54, East Rand 200.50, Goldfields 172, Rand Mines 268.50, Transvaal 143.

Actions. — Kertich 42, Urikany 412, Potlender 502, Sud Russe 785, Borax 576, St-Bienne 473, Versailles 70, Aix 6, Castillo 29, Villebeuf 505, Grivolais 460, Glace 41, Bar 165, Eden 125, Porchere 9, Syndicat Lyonnais 1325, Alimentation 84.50, Déménagement 65, Anasaha unifiés 90, Comp. Platine 294.

Obligations. — Romanche 465, Bons Exp. 1889, 6.80, Jourteva 425.50, Ville de Vienne 425.50, Odessa 245, Varsovie 245, Chemins Locaux, Copenhague 455.

TREBLA.

PARIS

Nouvelle accentuation de la hausse. Il n'en pouvait pas être autrement après une liquidation comme celle d'hier.

Mais aujourd'hui, les mines d'or s'en

Chemins de fer du sud de l'Autriche

Du 1^{er} janv. au 10 mai 1904 C 36 485,400

Augmentation en 1904 36.272 670

Du 11 au 20 mai 1904 3.421 878

Augmentation en 1904 3.054 962

Augmentation en 1904 66 916

Sud de l'Espagne

Recettes du 14 mai au 20 mai 1904 437 928 54

Recettes du 14 mai au 20 mai 1903 90 626 84

Augmentation en 1904 47 299 68

Recettes à partir du 1^{er} janvier 1904 554 054 90

Recettes à partir du 1^{er} janvier 1903 1 630 132 58

Diminution en 1904 76 077 68

Chemins Andaloux

Recettes du 14 mai au 20 mai 1904 397 006

Recettes du 14 mai au 20 mai 1903 350 734

Augmentation en 1904 37 272

Le Gérant : CLAUDIUS LAMURE

Tirage sur machines rotatives Marinoni

40 000 exemplaires à l'heure.

Imp. WALTENER et C^{ie}, 3, rue Stella. — Lyon

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chemins de Fer du Nord de l'Espagne

Recettes totales des Diverses Lignes de la Région

Recettes 13 au 19 mai 1904 2 158 509 03

1903 2 189 802 51

Diminution en 1904 31 293 48

Recettes à partir du 1^{er} janvier 1904 39 993 804 61

Recettes à partir du 1^{er} janvier 1903 39 451 894 66

Augmentation en 1904 541 909 97

H. BAUCHE & C^{ie}

LYON — 7, rue Président-Carnot, 7 — LYON

INCROCHETABILITE

INCROCHETABILITE ABSOLUES

COFFRE-FORT "LE CUIRASSE"

FOURNISSEURS DES MINISTÈRES, DES BANQUES, ETC.

20.000 références. — Envoi du Catalogue franco

Guérison Sûre et Radicale

Migraines, Névralgies

PAR LES

DRAGÉES

DES

RR. PP. PRÉMONSTRÉS

à base de Valériane

DE ZINC

et des Principes actifs du

QUINQUINA

Dépôt Général à Lyon :

PHARMACIE BERTRAND AINÉ

FRANÇOIS, Successeur, 21, Place Bellecour

Envoi FRANCO contre 5 francs en Timbres ou Mandat.

Dans toutes les BONNES PHARMACIES

Exiger la Bouteille d'origine

"BYRRH"

VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA

Le plus Hygiénique des Apéritifs

DEMAIN

A cette Place

PARAITRONT LES

"PETITES ANNONCES"

Economiques

DU "RAPPEL RÉPUBLICAIN"

VENTE JUDICIAIRE

Le samedi 4 juin 1904, à 11 heures du matin, à Lyon, sur la place Kléber, vente d'objets saisis tels que : Bureaux, chaises, tables, banques, fourneaux, plâtre, étagères, bascule, moteurs, dynamos, machine à percer, etc.

20.000 références. — Envoi du Catalogue franco

Guérison Sûre et Radicale

Migraines, Névralgies

PAR LES

DRAGÉES

DES

RR. PP. PRÉMONSTRÉS

à base de Valériane

DE ZINC

et des Principes actifs du

QUINQUINA

Dépôt Général à Lyon :

PHARMACIE BERTRAND AINÉ

FRANÇOIS, Successeur, 21, Place Bellecour

Envoi FRANCO contre 5 francs en Timbres ou Mandat.

Dans toutes les BONNES PHARMACIES

Exiger la Bouteille d'origine

"BYRRH"

VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA

Le plus Hygiénique des Apéritifs

DEMAIN

A cette Place

PARAITRONT LES

"PETITES ANNONCES"

Economiques

DU "RAPPEL RÉPUBLICAIN"

DERNIERS BILLETS

DE LA

LOTÉRIE de GUÉRET

POUR LA

Construction d'un Musée à Guéret (Creuse)

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUIN 1903

Au Capital de

200.000 f.

Cette loterie est la seule qui offre un sérieux avantage par le nombre relativement restreint des billets et le nombre de lots.

Gros

15.000 f.

lot: 2.500 1.000 500 100

Soit 30.000 f. payables en argent

TIRAGE : 13 JUIN 1904

Prix du Billet : UN Franc

Grâce à des contrats spéciaux, la Société de Publicité Artistique et Commerciale (Agence S. P. A.), 52, rue de la République à Lyon, est encore en mesure de donner satisfaction à toutes les demandes qui lui parviendront.

Les personnes avisées, désireuses de participer à cette intéressante Loterie se hâteront, car le tirage est fixé au 13 juin 1904 et les derniers billets seront bien certainement épuisés avant cette date. Il est donc sage de s'adresser le plus tôt possible à l'Agence Fournier, Lyon, n° 420.

Pour vendre vos

LIVRES D'ÉTUDES

Librairie UNIVERSITÉ

Théophile GERAUD

Quai de l'Hôpital, 67

LYON

Hors d'œuvre exquis

FRETS DE MARCHES SAURS

expéd. l'annuaire post. 3 k. c. mand.-p. 3.50 ou 6.50 à Ch. Vellin fils, saleur, Fécamp.

ABONNEMENTS

SANS FRAIS

dans tous les

Journaux du Monde

S. P. A.

52, Rue de la République, LYON

LES

DERNIERS BILLETS

sont en vente à

L'Agence S. P. A.

LYON — 52, rue de la République, 52 — LYON

Par correspondance, joindre à la demande un mandat postal de 10 francs et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

Vente et Achat de fonds de commerce, industries, propriétés, châteaux, formations de sociétés, prêts de toute nature, opérations sur immeubles, usufruits, droits successifs.

PETITJEAN

9 RUE HALLES

PARIS

Grand choix d'affaires sérieuses de toutes sortes. Étude de toute affaire sur place sans aucun frais. Paris, Province, Étranger.

Adresse Télégraphique: PETITJEAN - HALLES - PARIS

Té. - h. 131.73

ACHETONS VIEUX PERSOIRS NOYER

S'ad. à MM. Archambault et Ferté, nég. en bois, à Paris, 103, rue de Charenton.

52, rue Centrale, au 2^e, Lyon

MME YVON

celèbre somnambule, instructeur, guide et console sur toutes choses de la vie, passé, présent et avenir. Consultations depuis 1 franc de 8 h. matin à 7 h. soir et par correspondance.

Dépôt: Grande Pharmacie Française, 10, rue Lanterne, Lyon, et toutes Pharmacies.

« LE RAPPEL RÉPUBLICAIN » DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

LYON — 4, rue Stella, 4 — LYON

Rhône et départements limitrophes. Trois mois : 5 fr.; Six mois : 10 fr.; Un an : 20 fr.

Autres départements. 6 fr.; 12 fr.; 24 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (1) _____

demeurant à _____

déclare souscrire un abonnement de (2) _____ au Rappel Républicain

et m'engage à verser la somme de _____ à l'Administration du journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.

Mon abonnement partira du (3) _____

(1) Nom, pr